



VOLAILLES

POULET - PINTADE

Dans le respect de la charte des Amap

CONTRAT 2020

Entre le producteur : THOMAS Gilles Adresse : Mas Dagas – Céret Courriel : gilloux.thomas66@gmail.com Portable : 06 13 09 00 52	Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALES) : Nom-Prénom : Adresse : Courriel : Portable/Fixe :
--	---

Référent :

1- **Lieu de distribution** : Appentis du Mas de Nogarède – 2 rue de Nogarède – 66400 Céret

2- Mode de production et engagement producteur :

Volailles, chevreaux, poulets de lait et oies élevés dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique).
Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

3- Durée d'engagement - Période de distribution :

- Engagement 12 mois - du mercredi **08 janvier 2020** au mercredi **02 décembre 2020**.

- Engagement possible en cours de saison – modalités paiement -> voir rubrique 5- .

- **Rupture de contrat** : Le contrat peut être résilié par simple lettre ou courrier électronique à l'attention de l'AMAP Les Cerisiers, à condition que le consomm'acteur cherche un remplaçant. La liste d'attente de l'AMAP lui sera communiquée.

4- Calendrier prévisionnel des distributions :

- **Volaille** : 12 distributions selon rythme mensuel.

Première distribution : **mercredi 08 janvier**.

A partir de février : premier mercredi de chaque mois (ou selon production -> date sera communiquée).

- **Chevreau/Agneau** : production occasionnelle – hors contrat.

- **Poulet de lait/pintade de lait** : distribution en décembre (date sera communiquée).

Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas.

L'adhérent sera prévenu par sms et/ou par mail.

5- Descriptif et coûts des produits – choix de paiement :

Types de contrat, présentation des produits, choix de paiement – voir tableaux page 2.

VOLAILLE - Commande possible d'**1x volaille test** - poulet 2kg, pintade 1,5kg - voir tableau bas de page

Formule volaille A ^{1/3)}	Formule volaille B ^{1/3)}	Formule volaille C ^{1/3)}
Volaille de 1,5 kg - Poulet/ pintade ²⁾ - Plumée, vidée, abats nettoyés	Volaille de 2 kg - Poulet/pintade ²⁾ - Plumée, vidée, abats nettoyés - Possible : découpe en deux	Volaille découpée – 1,5 kg sans carcasse ni abats - Poulet/pintade ²⁾ - Cuisses+filets+ailes - Emballage sous vide - portions individuelles de 250gr environ
12 Euros / Kg		21 Euros / Kg
Choix de paiement pour : 12 volailles x 18€	Choix de paiement pour : 12 volailles x 24€	Choix de paiement pour : 12 découpes x 31,50€
1 chèque de 216 €* <input type="checkbox"/> 2 chèques de 108 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 72 € <input type="checkbox"/> chèques de € ³⁾ <input type="checkbox"/>	1 chèque de 288 €* <input type="checkbox"/> 2 chèques de 144 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 96 € <input type="checkbox"/> chèques de € ³⁾ <input type="checkbox"/>	1 chèque de 378 €* <input type="checkbox"/> 2 chèques de 189 € <input type="checkbox"/> 3 chèques de 126 € <input type="checkbox"/> chèques de € ³⁾ <input type="checkbox"/>
*Formule A - 2 volailles : 432 € Formule A – 3 Volailles : 648 €	*Formule B - 2 volailles : 576 € Formule B - 3 volailles : 864 €	*Formule C - 2 découpes : 756 € Formule C – 3 découpes : 1134 €

1) Des contrats de 2 ou 3 volailles (ou découpes) par distribution sont possibles :

Choix de paiement selon modalités du tableau volaille ci-dessus, en multipliant par 2 ou 3 parts.

Pour ces contrats, une distribution 2x par mois est envisageable.

2) Le type de volaille livré à la distribution (poulet ou pintade) dépendra de la production du moment.

3) En cas d'engagement en cours de saison ou après une volaille test - Merci de calculer le montant des chèques à remettre comme suit :

Nombre de mois (distributions) à venir, multiplié par prix unitaire de la livraison, le tout divisé par le nombre de chèques souhaité.

COMMANDE UNITAIRE

<input type="checkbox"/> 1 Volaille test : 24€ (1 chèque) Poulet ou pintade - en moyenne 2kg Carcasse avec abats nettoyés	COMMANDE - VOLAILLE DE NOEL – 2019 Livraison au marché de Céret - samedi 21 décembre 2019
HORS CONTRAT - Commande OCCASIONNELLE selon production - Chevreau et agneau de lait : Entier (12€ / Kg) ou découpé (sous vide - 15€ / Kg)	<input type="checkbox"/> 1 Poulet élevé au lait : 50 € (1 chèque) 4 kg env – Carcasse avec abats nettoyés <input type="checkbox"/> 1 pintade élevée au lait : 35 € (1 chèque) 2-2,5 kg – Carcasse avec abats nettoyés

6- Paiement : Par chèques selon les modalités des tableaux ci-dessus, à l'ordre de **Gilles Thomas** et datés du jour de leur émission. Ils seront remis en totalité à la signature du présent contrat.

Présentation des chèques à l'encaissement : Pour les contrats volaille, le premier chèque sera encaissé à réception, les autres le seront à partir du 10 de chaque mois, ou régulièrement sur l'année, tous les 2 à 4 mois. Pour les commandes unitaires, l'encaissement se fera au cours du mois de la distribution.

Fait à, le **En deux exemplaires originaux (valant pour reçu)**

Le producteur

Le consomm'acteur